

Il faut régler la question des soins primaires, exhorte une coalition de fournisseurs de soins de santé

Ottawa, le 31 mars 2021. – En attendant le dépôt du budget fédéral le 19 avril, une coalition de fournisseurs de soins de santé fait front commun pour exiger du gouvernement Trudeau qu'il investisse de toute urgence dans l'amélioration des soins primaires au Canada et y facilite l'accès.

L'Association médicale canadienne (AMC), le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS), l'Association canadienne de soins et services à domicile (ACSSD) de même que le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) exhortent le gouvernement fédéral à respecter son engagement en assurant à l'ensemble de la population canadienne l'accès à un fournisseur de soins primaires.

Dans le cadre de sondages récents, des Canadiens ont dit s'inquiéter de la pénurie de professionnels de la santé et craindre de ne pas pouvoir accéder aux soins dont ils ont besoin. Ils estiment que le gouvernement fédéral devrait déployer plus d'efforts pour améliorer les soins de santé.

La création d'un fonds pour l'adaptation des soins primaires permettrait à des médecins de famille, à des infirmiers et des infirmiers praticiens, à des travailleurs sociaux et à d'autres professionnels de la santé d'unir leurs efforts pour faciliter l'accès aux soins de santé, mais aussi améliorer leur prestation aux patients, suivant un modèle généralement admis, désigné sous le nom de *centre de médecine de famille*. L'adoption de ce modèle répondrait à trois besoins prioritaires : améliorer l'accès aux médecins de famille et aux équipes de soins primaires, promouvoir les soins de santé mentale et les soins aux aînés, et rendre les soins à domicile plus facilement accessibles.

Le gouvernement fédéral s'est déjà engagé à améliorer les soins primaires au Canada dans ses promesses électorales de 2019, ses discours du Trône ainsi que dans les lettres de mandat énonçant les dossiers prioritaires de ses ministères. Il est l'heure d'honorer cet engagement, et la coalition s'unit pour veiller à ce que cette promesse se concrétise le jour du dépôt du budget.

CITATIONS :

Au Canada, près de cinq millions de personnes n'ont pas accès à un médecin de famille ni à une équipe de soins de santé primaires. La pandémie a fait ressortir de nombreuses lacunes dans notre système de santé. Nous savons qu'il faut combler ces failles sans tarder, en plus de répondre à la demande croissante de services en santé mentale et en gestion des maladies chroniques, pour ne nommer que ceux-là. Nous devons veiller à ce que notre système ait la capacité d'aider le Canada à se relever; il faut donc garantir l'accès aux soins primaires, qui jouent un rôle crucial dans la santé des Canadiens. – D^e Ann Collins, présidente de l'AMC



Les médecins de famille canadiens savent par expérience que la prestation de soins primaires complets, en continu et suivant une approche d'équipe est une condition essentielle pour veiller à la santé de la population. Nous attendons du gouvernement fédéral qu'il injecte des fonds voués à renforcer le réseau des soins communautaires à l'échelle nationale. – D^{re} Francine Lemire, directrice générale et chef de la direction du Collège des médecins de famille du Canada

Il faut investir dans l'amélioration des soins pour permettre à un plus grand nombre de Canadiens de vieillir chez eux, c'est urgent. En optimisant les soins primaires et les soins à domicile, nous pourrions décharger le système de soins de courte durée en plus de combler les lacunes dans le continuum de soins, lacunes qui font en sorte que nos aînés aboutissent trop souvent à l'hôpital ou dans un centre de soins de longue durée. – Tim Guest, président de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada

La pandémie a eu pour effet d'exposer au grand jour les iniquités en matière de soins de santé physique et mentale de même que de services sociaux. Pour se relever, le Canada doit s'attaquer à ces iniquités systémiques, notamment en finançant des soins communautaires adaptés à la culture et aux besoins immédiats qui permettront de faire le pont vers le réseau communautaire permanent de soins de santé physique et mentale et de services sociaux. – Joan Davis-Whelan, présidente de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

Selon une enquête menée dernièrement à l'échelle internationale sur les répercussions de la COVID-19 sur les proches aidants, la principale responsabilité de 64 % des proches aidants au Canada consisterait à gérer les rendez-vous médicaux, comparativement à 57 % en moyenne dans 12 autres pays¹. Le gouvernement doit consacrer des fonds à l'amélioration de l'accès aux soins de santé primaires de sorte que les proches aidants puissent obtenir de notre système de santé le soutien dont ils ont besoin. – Nadine Henningsen, directrice générale de l'Association canadienne de soins et services à domicile

L'optimisation des soins primaires et des soins à domicile représente une condition essentielle à la prestation efficace des soins pendant, mais aussi après, la pandémie. Elle facilitera la collaboration entre les médecins de famille et les autres professionnels de la santé et, du coup, favorisera l'intégration des soins primaires et des soins secondaires et tertiaires, pour des soins de qualité pour tous. – D^{re} Susan Moffatt-Bruce, directrice générale du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

-30-

À propos de l'AMC

Depuis 1867, l'Association médicale canadienne est la porte-parole nationale de la profession médicale au Canada. Elle travaille avec des médecins en exercice, des médecins résidents et des étudiants en médecine sur des enjeux d'importance pour la profession et la santé de la population canadienne. Elle préconise des politiques et des programmes qui suscitent des changements significatifs pour les médecins et leurs patients.

À propos du CMFC

Représentant plus de 40 000 membres d'un bout à l'autre du pays, le Collège des médecins de famille du Canada est l'organisme professionnel qui établit les normes et procède à l'agrément des programmes de formation postdoctorale en médecine de famille dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il examine et certifie les programmes et les documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice. Le CMFC offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine de famille et défend les intérêts de la spécialité de médecine de famille, des médecins de famille et de leurs patients.

¹ En tout, 9 044 proches aidants de 12 pays ont participé à l'enquête internationale, dont 755 proches aidants non rémunérés du Canada. L'enquête a été menée dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chine, Espagne, États-Unis, France, Inde, Italie, Royaume-Uni et Taïwan.

À propos de l'ACSSD

L'Association canadienne de soins et services à domicile (ACSSD) est une association nationale sans but lucratif visant à favoriser l'excellence dans le domaine des soins à domicile et des soins communautaires. Forte de la diversité de ses membres, l'ACSSD représente les organismes privés ou publics qui financent, administrent et fournissent des produits et services à domicile et en milieu communautaire. Proches aidants au Canada est un programme prioritaire de l'Association canadienne de soins et services à domicile (ACSSD).

À propos de l'AIC

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIC) représente la profession infirmière du Canada à l'échelle nationale et mondiale. Elle est la porte-parole des infirmières et infirmiers autorisés, praticiens, auxiliaires autorisés et psychiatriques autorisés, ainsi que des infirmières et infirmiers retraités de l'ensemble des treize provinces et territoires.

À propos de l'ACTS

L'Association canadienne des travailleuses et des travailleurs sociaux est l'association professionnelle nationale des travailleurs sociaux. L'ACTS promeut et renforce la profession, soutient ses membres et fait avancer les revendications de justice sociale.

À propos du CRMCC

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada est l'association professionnelle nationale qui vise l'excellence de la formation médicale, des normes professionnelles et de la compétence des médecins. Il protège la santé de la population canadienne en aidant les médecins à acquérir les compétences, les connaissances et l'expertise nécessaires dans le cadre d'activités d'apprentissage à vie et de développement professionnel continu. Il octroie l'agrément aux programmes universitaires de formation spécialisée et fait passer les examens de certification que les résidents doivent réussir pour exercer dans leur spécialité. En collaboration avec des organisations de la santé et des organismes gouvernementaux, il participe également à l'élaboration de politiques de santé réfléchies au Canada.

-30-

Pour en savoir plus ou organiser une entrevue :

Association médicale canadienne
613 227-4102
relationsmediatiques@amc.ca